

Date: 08 octobre 2025

Page 1 sur 2

Labomosan s.a.

Chemin du Fond des Coupes 6

5150 Floreffe

Par recommandé et mail

<u>Objet</u>: Procédure ouverte – CSC n° MI-O8.11.02-22-3967 - Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général effectués sur le territoire de la Direction des Routes de Brabant wallon et des Communes adhérentes au marché - reconduction

Madame, Monsieur,

Par la présente, et en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, j'ai l'honneur de vous notifier la reconduction du marché susvisé.

L'ensemble des clauses et conditions du cahier spécial des charges sont d'application.

Cette notification entraîne la reconduction du marché avec votre entreprise.

Le fonctionnaire dirigeant est Mr Philippe SCHIETECAT.

Ses coordonnées sont les suivantes :

SPW Mobilité Infrastructures – Département Expertises, Structures et Géotechnique Direction des Techniques routières

Rue de l'Industrie 27 - 1400 Nivelles

Téléphone : (+32) 0479/666037 - Mail : <a href="mailto:philippe.schietecat@spw.wallonie.be">philippe.schietecat@spw.wallonie.be</a> maud.halkin@spw.wallonie.be

Les modalités de facturation des commandes effectuées par les communes vous seront précisées par celles-ci.

Modalités de facturation des commandes effectuées par la Région, dans le cadre de la reconduction :

- 1. Envoi des factures :
  - a) Facture au format électronique;
- 2. Données obligatoires à mentionner sur vos factures (en plus des données légales à reprendre sur toute facture commerciale) :
  - a) N° D'ENGAGEMENT JURIDIQUE : vous sera communiqué par le correspondant comptable;
  - b) N° D'ENGAGEMENT BUDGETAIRE : 25/06518;

ADRESSE MAIL CORRESPONDANT COMPTABLE: maud.halkin@spw.wallonie.be

Si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant la facturation, vous pouvez consulter le site :

https://finances.wallonie.be/accueil-entreprises/espace-fournisseurs/facture--nouveautes-2022.html ou Mr Cédric Urbano.

J'attire votre attention sur le fait que toute facture omettant une des mentions ci-dessus ou transmise par mail sera considérée comme non régulièrement établie. Par conséquent, le délai de paiement ne pourra prendre cours.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

P. Gilles,

Inspecteur général expert



## **CONTACT**

Département Expertises Structures et Géotechnique Rue Côte d'Or 253, B - 4000 Verviers Fax: 04/231 64 64

## **VOTRE GESTIONNAIRE**

Véronique BADARD Tél.: 0477/975 464 veronique.badard@spw.wallonie.be

## **VOTRE DEMANDE**

Numéro : Nos références : CW2025/000043113 Annexes : une convention d'adhésion, décision motivée, convention de reconduction

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service : <a href="https://www.le-mediateur.be">www.le-mediateur.be</a>.